

Le Griffon

Le journal municipal de Hanches

Gratuit

Novembre 2023—2^{ème} édition

N°73

Édito

Chère Hancoise, cher Hancois,

Cette fin d'année est l'occasion de partager deux projets ambitieux, l'un à l'échelle nationale et l'autre à l'échelle locale.

Mise en application de la loi qui vise à faciliter l'installation de dispositifs de production d'énergies renouvelables sur le territoire national.

C'est dans ce contexte, que toutes les communes de France doivent remettre avant le 31 décembre 2023 un projet de cartes par type d'énergie avec les zones d'accélération et les zones d'exclusions pour les décennies à venir. La commune de HANCHES a travaillé sur ses cartes avec les élus et les citoyens associés.

Après ce travail de réflexion, nous vous invitons à consulter en mairie, le projet de cartes exposé dans la salle du conseil.

Les projets citoyens soumis au budget participatif.

Nous avons annoncé lors des vœux 2023, que la commune mettait à disposition un budget participatif pour financer des projets à initiative citoyenne. 6 projets ont été présentés à un comité de suivi composé d'élus et de citoyens associés.

Pour cette dernière étape, nous vous invitons à voter 3 projets parmi les 4 projets qui ont été présentés et validés, en déposant votre bulletin de vote en Mairie.

Les projets sélectionnés seront présentés lors des vœux 2024

Dans cette attente, je souhaite à tous une bonne fin d'année 2023.

Jean Pierre RUAUT, Maire de HANCHES

CONCOURS : Dessine ton village !

La commune de Hanches organise un concours de dessin nommé « Dessine ton village » ouvert à tous les enfants de moins de 12 ans.

Le gagnant verra son dessin utilisé pour la carte de vœux 2024 de la commune.

Alors, à tes crayons et apporte ton dessin avant le 10 décembre en mairie !

(Dépôt à l'accueil durant les heures d'ouverture ou dans la boîte aux lettres de la mairie)

Conditions de participation :

- Habiter la commune de Hanches
- Avoir moins de 12 ans au 31 décembre 2023
- Proposer un seul dessin par participant
- Réaliser soi-même son dessin sur une feuille de papier format A4 (en mode paysage)
- Déposer son dessin en mairie en inscrivant son nom, prénom, âge et numéro de téléphone des parents au dos avant le 10 décembre



Responsable de la communication et de la publication : Jean Pierre Ruaut
Rédaction, documentation, réalisation : Service communication
Impression : ICS—Impression Création Services—Droue-sur-Drouette
Dépôt légal à date de parution
Ce journal est également en pdf sur www.ville-hanches.fr/griffon.html

Contact : Mairie de Hanches
30 rue de la Barre 28130 Hanches
33(0)2 37 83 42 29
accueil@ville-hanches.fr
www.ville-hanches.fr

Nouvelles activités

ROYAL HANCHES

Restaurant spécialités turques
6 bis rue de la Barre
Email : arslanoguz340@gmail.com
Site : <https://royal-hanches-restaurant.eatbu.com>
Tél : 02.37.83.56.95

LE SAINT LAURENT

Bar—PMU—restauration—tabac—timbres
19 rue de la Barre
Site : [facebook/Le Saint Laurent Hanches](https://www.facebook.com/LeSaintLaurentHanches)
Tél : 09.87.37.62.48
Service snack uniquement le midi
Horaires : Semaine : de 07h00 à 19h00
Samedi : de 08h00 à 12h00
Fermeture le dimanche

12 Agenda

12 novembre

AEDAH
Halle
Troc plantes

18 novembre

AEDAH
Salle polyvalente
Représentation de théâtre

19 novembre

AEDAH
Salle polyvalente
Vide-ateliers couture et laine

21 novembre

Club primevère
Salle polyvalente
Concours de belote

2 décembre

Les Amis de l'école
Salle polyvalente
Loto de Noël

9 décembre

CAH
Village et salle polyvalente
Animations de Noël

9 décembre

Les Amis du Château de
Maintenon
Eglise
Concert

10 décembre

Club Primevère
Salle polyvalente
Repas de fin d'année

11 décembre

Municipalité
Salle polyvalente
Goûter des séniors
(sur inscription)
et distribution des chèques
de fin d'année

Loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables (ENR).

La mise en œuvre sur notre commune.

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables vise à faciliter l'installation de dispositifs de production d'énergies renouvelables sur le territoire national en passant par la planification territoriale.

Il s'agit de permettre à l'Etat de rattraper son retard dans l'atteinte de ses objectifs et de ceux de l'Union Européenne en termes de production d'énergies renouvelables. Le but est de multiplier par dix la production d'énergie solaire et de doubler la production d'éoliennes terrestres.

Cette loi se traduit par la réalisation pour chaque commune d'une cartographie des zones d'accélération et des zones d'exclusion des dispositifs d'installation de production d'énergies renouvelables en concertation avec les habitants.

Afin d'aider les communes à identifier ces zones, l'État a réalisé un Porteur à Connaissance et mis à leur disposition des informations relatives à leur potentiel d'implantation d'énergies renouvelables via un portail cartographique (<https://macarte.ign.fr/>).

La ville de Hanches a souhaité se concentrer principalement sur **les zones d'accélération des ENR** pour la production d'énergie photovoltaïque, éolienne, géothermique et méthanisation.

Les hanchois sont invités à venir consulter le projet de cartographie en mairie jusqu'au 28 novembre inclus et faire part de leurs observations et remarques sur le registre prévu à cet effet ou par mail à l'adresse accueil@ville-hanches.fr



Le projet sera ensuite soumis au vote du conseil municipal début décembre puis transmis à la Communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France pour harmonisation à l'échelle intercommunale. L'ensemble des délibérations et cartographies communales devra être transmis en Préfecture d'ici le 31 décembre 2023.

La cartographie à l'échelle du département sera ensuite soumise au Comité Régional d'Énergie (CRE) qui estime la cohérence de cette cartographie avec les objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE). Le CRE devra évaluer si les zones proposées sont suffisantes pour répondre aux objectifs de développement.

Consulter le projet de cartographie en mairie jusqu'au 28 novembre inclus et faites part de vos observations

Plus d'informations sur :

<https://www.ecologie.gouv.fr/publication-loi-relative-lacceleration-des-energies-renouvelables>

<https://www.senat.fr/dossier-legislatif/pjl21-889.html>

<https://www.conseil-constitutionnel.fr/decision/2023/2023848DC.htm>

Budget participatif 2023. C'est le moment de voter !



Comme nous vous l'annonçons dans le Griffon de septembre, six propositions de projets ont été soumises au comité de suivi du budget participatif.

Après échanges avec les porteurs de projets, il s'avère que quatre d'entre eux remplissent les critères d'éligibilité.

Une description complète est visible en mairie aux horaires d'ouverture et sur internet, mais vous trouverez en page suivante une présentation succincte de chaque proposition.

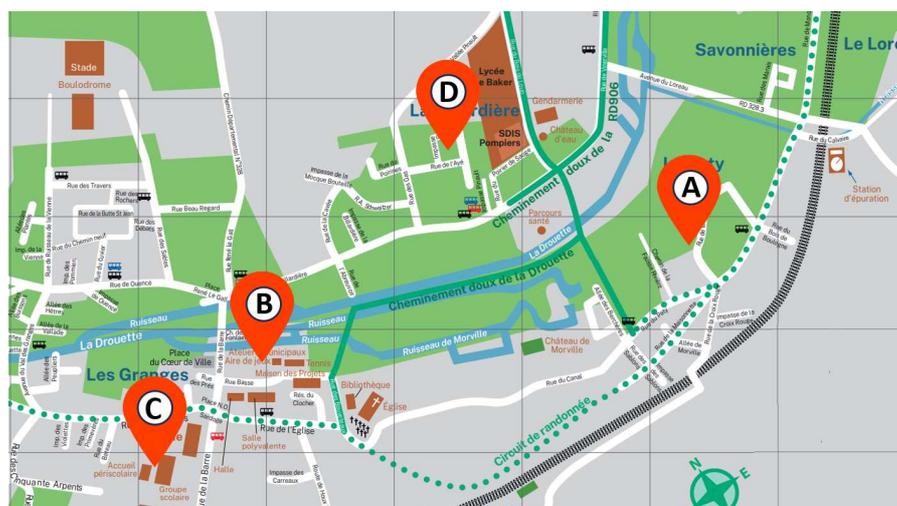
Vous êtes maintenant invités à voter pour vos projets préférés !

Tous les habitants de Hanches de plus de 6 ans **peuvent voter en déposant le bulletin en mairie, dans l'urne disponible à l'accueil ou dans la boîte à lettres (dans ce cas, mettre le bulletin sous enveloppe, en y précisant « budget participatif »).**

Le bulletin doit comporter trois choix, classés par ordre de préférence (« 1 » étant le préféré). Il sera attribué respectivement 3, 2 et 1 points à chacun de vos trois choix.

À l'issue du vote, le nombre de points sera comptabilisé et définira une hiérarchie qui permettra de définir les projets qui pourront être réalisés, en respectant l'enveloppe globale annoncée de 14 000 €.

Le vote est ouvert du 1er au 31 décembre 2023.



Les 4 projets sélectionnés

Projet A
Réhabilitation du lavoir du Paty

Projet B
Installation de bancs de rencontre sur la prairie

Projet C
Aménagement des abords du plateau sportif du groupe scolaire

Projet D
Création d'un espace de rencontre rue de l'Ayé

BUDGET PARTICIPATIF 2023



Ville de
Hanches

BULLETIN DE VOTE au verso

*Pour les autres votants du foyer,
Le bulletin peut être photocopié ou retiré en mairie*

Mairie de Hanches—30, rue de la Barre—28130 Hanches
02 37 83 42 29—accueil@ville-hanches.fr

Ouverture au public : Les lundis, jeudis et vendredis : 9h à 12h et 15h45 à 17h45

Les mardis : 9h à 12h

Les mercredis et samedis : 10h à 12h

Projets	Pourquoi ?	Comment ?
<p>Projet A</p> <p>Réhabilitation du lavoir du Paty</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en valeur le patrimoine de Hanches pour qu'il soit davantage remarqué et apprécié • Réaliser les travaux de gros œuvre (structure) pour permettre à des bénévoles motivés de poursuivre l'embellissement du lavoir 	<ul style="list-style-type: none"> • Finalisation du démontage de la toiture • Réfection du poteau endommagé • Réhabilitation de la toiture
<p>Projet B</p> <p>Installation de bancs de rencontre sur la prairie</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Créer un lieu de détente et de rencontre au centre de Hanches, entre cœur de ville et maison des projets, dans un environnement bucolique et ombragé. • Offrir la possibilité de se reposer, lire et profiter d'un environnement naturel. • Développer les rencontres intergénérationnelles favorisées par la présence à proximité de l'aire de jeux et du city stade. 	<ul style="list-style-type: none"> • Plantation de deux arbres dans la prairie • Installation de deux bancs
<p>Projet C</p> <p>Aménagement des abords du plateau sportif du groupe scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accroître la sérénité lors des récréations et temps périscolaires (pause méridienne notamment) • Développer les activités extérieures dans le cadre scolaire et périscolaire • Sécuriser le développement et l'épanouissement des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Fleurissement de la butte (du côté des habitations voisines), par une jachère fleurie ne demandant pas d'entretien • Création d'un coin détente ombragé (sous une pergola) • Création d'un local de rangement du matériel de sport (ballons,...) et de jardinage (outils, pelles, seaux) • Création d'un potager, lieu d'expérimentation • Implantation de 5 bancs et de 2 cages de buts
<p>Projet D</p> <p>Création d'un espace de rencontre rue de l'Ayé</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre plus vivant le quartier • Rencontrer ses voisins • Habiter l'espace public • Favoriser le lien social et le vivre ensemble • Apprendre à partager dans le respect de tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place de bacs potagers ouverts à tous pour planter et récolter • Plantation d'arbres fruitiers (pour se régaler et avoir un peu d'ombre) • Installation d'une table de ping-pong et de quelques bancs • Création de panneaux explicatifs, rédigés coopérativement par les habitants du quartier, à destination de chaque visiteur de ce lieu de rencontre

BULLETIN DE VOTE



Nom :

Prénom :

Rue d'habitation :

Age (pour les mineurs) :

Numérotez vos trois projets préférés de 1 à 3, 1 étant votre projet préféré

Projet A	Réhabilitation du lavoir du Paty	
Projet B	Installation de bancs de rencontre sur la prairie	
Projet C	Aménagement du plateau sportif du groupe scolaire	
Projet D	Espace de rencontre rue de l'Ayé	

Bulletin à déposer **en mairie, dans l'urne à l'accueil OU dans la boîte aux lettres** (préciser « Budget participatif » sur l'enveloppe) **entre le 1^{er} et le 31 décembre 2023**

Pour respecter la démocratie participative, je m'engage à ne déposer qu'un seul bulletin de vote

Les données collectées seront traitées conformément à la réglementation générale sur la protection des données (RGPD)